

**Vœu relatif au maintien d'un service public postal de qualité dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement**

**déposé par Raphaëlle Primet, Karine Duchauchoi, Jacques Baudrier, Ladj Sakho, Annie Gafforelli, Michel Roger et Anne Baudonne, élu.e.s du groupe PCF.**

Considérant que la poste centrale du 20ème arrondissement va bientôt perdre encore trois agents qui partent en retraite et qui ne seront pas remplacés alors que la situation actuelle de crise a montré l'importance et la nécessité des services publics ;

Considérant que le Groupe La Poste envisage au niveau national de ne conserver que 2800 bureaux de poste, les activités des bureaux fermés étant transférées dans des relais poste chez des commerçants ;

Considérant que dans la capitale La Poste a fermé 49 bureaux en 6 ans ;

Considérant que la multiplication des fermetures de bureaux, s'accompagne de réduction des horaires d'ouverture, de la diminution du nombre d'agents, et du transfert des activités postales dans des commerces, avec la création de relais postes dans des Franprix, Carrefour City, Auchan, Intermarché, Monoprix, pressings ou bureaux de tabac ;

Considérant que l'accueil au sein d'une structure privée d'une mission de service public ne permet pas de répondre de la même façon aux besoins des usagers et crée une grande confusion entre services publics et activités commerciales ;

Considérant que dans les quartiers populaires les services publics sont le dernier rempart contre l'exclusion ;

Considérant que ces dernières années, le 20ème a payé un lourd tribut au dépeçage du service public postal. Le résultat en est la dégradation du service rendu aux usagers, caractérisée par des files d'attente toujours plus longues ;

**Sur proposition de Raphaëlle Primet, Karine Duchauchoi, Jacques Baudrier, Ladj Sakho, Annie Gafforelli, Michel Roger et Anne Baudonne, le Conseil du 20ème arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris :**

- **interpelle la direction régionale de la Poste pour lui demander le remplacement par des agents titulaires des agents partant en retraite, l'arrêt**

**des fermetures et le développement du service public postal afin de répondre aux besoins des habitants du 20<sup>ème</sup> ;**

- **réaffirme son opposition à l'installation des relais poste dans les supérettes et les supermarchés.**